

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 15

Artikel: Serment prêté par les Conseillers de la générale commune de Fiez, et les messelliers
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180822>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tion latine qui le couronne et dont il ne reste plus qu'une partie :

..... *farina tunellis Cæsare imperatore.*

Deux archéologues belges viennent d'arriver. De nombreux amateurs entourent les débris du monument et cherchent à soustraire quelque morceau curieux aux ravages des piques et des marteaux. La foule augmente à chaque instant et l'on craint que, durant la nuit, l'avidité des collectionneurs d'antiquités ne les pousse à enlever toute la partie de l'arc de triomphe qui porte l'inscription. Un grand nombre de curieux les accompagnera sans doute, et l'on redoute de graves désordres. — Espérons, cependant, que nous serons trompés dans nos prévisions et que chacun saura garder tout le calme nécessaire en si grave occurrence.

L. M.

Société des sciences naturelles.

Séance du 16 mars.

M. le docteur Forel donne le résumé de ses recherches sur les différents jaugeages du Rhône à Genève et sur les rapports de l'écoulement de ce fleuve avec la quantité d'eau tombée sur son bassin. M. Forel arrive à la conclusion que le Rhône emmène plus d'eau qu'il n'en tombe en pluie.

M. Ch. Dufour donne une explication de ce phénomène par le fait de la condensation de l'humidité par les glaciers. Ces derniers sont l'effet des vitres froides qui se chargent de l'humidité de l'air, et quelques expériences ont convaincu M. Dufour que la quantité de vapeur d'eau attirée par les glaciers doit être assez considérable pour influer sensiblement sur le volume d'eau du Rhône.

M. Renévier informe la Société qu'il y aura à Genève, du 31 août au 2 septembre, un congrès des géologues qui s'occupent de l'étude des Alpes.

M. le docteur Rouge montre une collection de photographies représentant des monstruosités assez curieuses.

M. le professeur L. Dufour expose un résumé d'une nouvelle brochure du baron Liebig sur la théorie chimique de la fermentation opposée à la théorie de M. Pasteur.

M. Forel informe la Société qu'il a découvert dernièrement un crâne de castor dans les débris de la station lacustre de Morges.

Le même rapporte le résultat de sondages thermométriques qu'il a entrepris dans le lac à différentes profondeurs. M. Forel a reconnu que le limon du fond du lac ne varie pas sensiblement de température, même en le tenant quelques minutes dans une chaude atmosphère, et que ce limon peut donner exactement la température profonde du lac qui est à 30^m de 5°4 c. à 75^m de 5°2 à 90^m de 5°2.

M. Piccard montre plusieurs cachets de cire apposés à des actes officiels; quelques-uns de ces cachets sont effacés, tandis que d'autres du même acte sont restés intacts, protégés qu'ils ont été par un rebord saillant de la cire.

M. Forel rapporte qu'en creusant les fondations de la nouvelle machine hydraulique à Genève, on a trouvé, à une profondeur de 6 à 8 mètres, un limon pareil à celui qu'il trouve dans le lac à une profondeur de 30^m au moins. M. F. en conclut que, pendant l'époque quaternaire, il n'y avait pas de courant dans cet endroit, mais bien une épaisseur d'eau dormante de 30^m au moins.

M. Cauderay relate plusieurs faits intéressants sur l'intelligence des corbeaux.

Serment prêté par les Conseillers de la générale commune de Fiez, et les messelliers.

(Extrait du Journal des séances de cette autorité en 1635.)

Le serment des Conseillers de la générale commune de Fiez.

Ils jureront par le nom de Dieu, d'être bon, et fidèle serviteur à leurs Excellences Nos Souverains

Seigneur des deux Illustres Etat de Berne, et Fribourg, de procurer leur honneur, profit, et avantage, et deviter leur pertes et dommage de tout leur possible, come aussi a l'Egar du Seigneur Baillif qui les represente, d'en faire de même a l'Egar de la Generale Commune, de se trouvé en Conseil toutes fois et qu'entes qu'ils seront commandé par le Gouverneur, ou par le Comandeur; de rendre leur soufrages au plus pres de leur conscience, sen supor de qui que ce soit, de tenir secret ce qui ne merite d'être revelé. De faire le tout en rondeur de bonne Conscience, tout ainsy qu'ils désirent que Dieu leur soit en aide, tant à l'heure presente qu'à la fain de leur jour, en signe de cela ils en leveront haut la main.

Serment des Gardes des Vignes.

Jureront par le nom de Dieu dêtre bon et fidelle Serviteur a L:L: EE^{es} nos Souverains Seigneurs des deux Illustres Etat de Berne, et Fribourg, de procurer leur honneur profit et avantage de tout leur pouvoir, comme aussy a l'Egar du Seigneur Baillif qui les represente, d'en faire de même a l'Egar de leur charge de Messeiller; de rapporté fidellement toutes personnes et Bêtes faisant domage tant de jour que de nuit dans les Vignes, de rendre sachant le maître a qui la Vigne appartiendra Aussy afin qu'il puisse sen faire dedomagé, de faire le tout en rondeur de Conscience, tout ainsy qu'ils desirent que Dieu leur soit en aide tant à lheure presente qu'à la fain de leur jour, en signe de cela ils leveront haut la main.

La découverte de la révoltescière.

POÈME

par Victor Buvelot, à Vevey.

Quel est ce voyageur, d'un panama couvert,
Arpentant à grand pas cet aride désert ?
C'est Bary du Bary dont l'ardeur sans égale
Parcourt dans tous les sens l'Afrique tropicale :
Désespéré, fiévreux, oubliant le repos,
Cherchant le Juif-errant, toujours frais et dispos,
Malgré ses deux mille ans de course sans pareille.
Du Barry supposait qu'une telle merveille
N'est pas un conte bleu, mais une vérité :
Qu'en punissant le Juif avec sévérité,
A ce pauvre vieillard Christ enseigna lui-même
Le secret de la vie en sa bonté suprême.
« Ah ! pensait-il encor, si je pouvais savoir
» Ce secret merveilleux, on ne saurait prévoir
» Quel immense avantage, avec du savoir faire,
» On pourrait retirer d'une semblable affaire ;
» Régénérer le monde est un espoir flatteur ;
» Si je réussissais, quel serait mon bonheur ! »

Huit mois auparavant il arrivait au Caire
Poussé par le désir, peut-être téméraire,
D'explorer les déserts du tropique brûlant,
Dans l'espoir d'y trouver le pauvre Juif-errant.
Car depuis bien longtemps cette grande infortune
Chez les peuples connus ne laissait trace aucune.
Que de renseignements absurdes et trompeurs
N'obtint-il pas d'abord des Arabes menteurs !
Un seul d'entre eux, c'était un dervis respectable
Dont la véracité paraissait remarquable,
Lui dit un jour : « J'ai vu le sable des déserts
» Sous les pas du vieux Juif poudroyer dans les airs »